

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN Doc. No. A/35/521

OCT 1980



Distr.
GENERALE
A/35/521
10 octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 44 f) de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTÉES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Programme de bourses d'études des Nations Unies
sur le désarmement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	2
II. LES BOURSES D'ETUDES	5 - 8	2
III. LE PROGRAMME POUR 1980	9 - 19	4
A. Remarques générales	9 - 11	4
B. Conférences, séminaires et autres activités ..	12 - 16	4
C. Voyages d'études	17 - 19	5
D. Délivrance d'attestations	19	6
IV. LES CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU PROGRAMME	20	6
V. CONCLUSIONS	21	6

I. INTRODUCTION

1. A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/83 D du 11 décembre 1979, dans laquelle elle rappelait la décision qu'elle avait prise à sa dixième session extraordinaire de créer un programme de bourses d'études sur le désarmement, ainsi que sa résolution 33/71 E du 14 décembre 1978, par laquelle elle approuvait les directives établies par le Secrétaire général pour ce programme, prenait acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur le programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement (A/34/640) et décidait de poursuivre le programme. L'Assemblée priait le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires à l'application du programme pour 1980, conformément aux directives approuvées par l'Assemblée générale à sa trente-troisième session; elle le priait également de lui présenter, lors de sa trente-cinquième session, un rapport sur l'application du programme.
2. Le présent rapport est soumis par le Secrétaire général en application des dispositions du paragraphe 4 de la résolution 34/83 D.
3. Conformément aux directives approuvées par l'Assemblée générale, le programme a été mis au point et il est administré par le Centre pour le désarmement. Pour organiser ce programme, le Centre a fait appel aux connaissances spécialisées du système des Nations Unies, des Etats Membres et des instituts de recherche compétents.
4. Conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la résolution, le programme a été lancé à Genève le 30 juin 1980 et s'achèvera à New York le 28 novembre 1980.

II. LES BOURSES D'ETUDES

5. Conformément aux directives établies pour le programme, les bourses d'études sur le désarmement sont accordées à des candidats proposés par le gouvernement de leur pays. Les candidats doivent être des personnes engagées, ou destinées à l'être, dans des travaux sur le désarmement et les questions connexes.
6. Trente-deux candidats ont été proposés par les Etats Membres. Un jury composé de hauts fonctionnaires du Centre pour le désarmement et de l'UNITAR a examiné les candidatures et décidé d'octroyer une bourse d'études à 20 candidats. Pour la sélection des candidats, le jury a accordé une attention particulière à leurs titres universitaires, à leur expérience professionnelle et au parti qu'ils comptaient tirer des connaissances acquises en tant que participants au programme de bourses. Un effort a été fait pour assurer la plus large répartition géographique possible des vingt bourses à octroyer et veiller à ce qu'un nombre toujours plus grand d'Etats aient la possibilité de profiter des avantages du programme.

7. Les nom et nationalité des boursiers qui participent au programme sont indiqués ci-dessous :

1. M. U Thaung Htun (Birmanie)
2. M. Erick Rivera Claussen (Bolivie)
3. M. Humberto Rivero Rosario (Cuba)
4. Mlle Wafaa Ashraf Moharram Bassim (Egypte)
5. M. Tibor Tóth (Hongrie)
6. M. MacPetrie Hanjahanja (Malawi)
7. M. Lakhouit Abdelhamid (Maroc)
8. M. Pushkar Man Sing Rajbhandari (Népal)
9. M. Thomas Aguiyi-Ironsi (Nigéria)
10. M. Mohammed Ali Thani Al-Khassiby (Oman)
11. M. Abdul Moiz Bokhari (Pakistan)
12. M. Vicente Rojas Escalante (Pérou)
13. M. Rex Robles (Philippines)
14. M. Musinga T. Bandora (République-Unie de Tanzanie)
15. M. Vladimír Kustek (Tchécoslovaquie)
16. Mlle Dhiradhamron Srisaran (Thaïlande)
17. M. Ecvet Tezcan (Turquie)
18. M. Hussein Saleh Fadhli (Yémen démocratique)
19. M. Slobodan Tasovski (Yougoslavie)
20. M. Luaba Bula (Zaïre)

8. La plupart des bénéficiaires des bourses d'études accordées en 1980 sont des fonctionnaires des services diplomatiques en poste, soit à la mission permanente de leur pays auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève, soit au Ministère des affaires étrangères de leur pays d'origine et quelques-uns travaillent dans d'autres organismes gouvernementaux s'occupant de questions relatives au désarmement.

/...

III. LE PROGRAMME POUR 1980

A. Remarques générales

9. Le programme pour 1980 comprend une série de conférences et de séminaires sur les problèmes de désarmement qui font actuellement l'objet de délibérations ou de négociations. Il prévoit par ailleurs des travaux de recherche et la rédaction de notes et rapports de la part des boursiers auxquels il offre la possibilité d'assister aux réunions de divers organes qui traitent du désarmement. Au moment de la rédaction du présent rapport, ce programme est toujours en cours d'application.

10. La première partie du programme s'est déroulée au Palais des Nations du 30 juin au 22 août 1980. Elle a été suivie d'un cours d'une semaine, qui s'est tenu dans les locaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne, du 25 au 29 août. A l'invitation de deux Etats Membres, la Suède et la République fédérale d'Allemagne, les boursiers se sont rendus dans ces deux pays qui leur ont donné la possibilité de s'informer sur certains aspects de leurs activités relatives au désarmement (voir par. 17 et 18). Par la suite, les boursiers ont poursuivi leur stage au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 11 septembre au 28 novembre.

11. Des conférences ont été données par divers ambassadeurs et autres hauts fonctionnaires des services diplomatiques, par des membres du personnel du Centre des Nations Unies pour le désarmement (Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité), par des conférenciers de l'UNITAR, de l'AIEA, de l'UNESCO, ainsi que de plusieurs universités, instituts de recherche internationaux, en particulier l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, et organisations non gouvernementales. Les conférenciers avaient été choisis de manière à représenter un éventail aussi large que possible de pays, tant développés qu'en développement, afin d'offrir aux boursiers des opinions de toutes nuances sur les problèmes du désarmement.

B. Conférences, séminaires et autres activités

12. Le programme comprend des conférences sur les sujets suivants : rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement; examen des faits nouveaux intervenus en la matière en réunion plénière de l'Assemblée générale et à la Première Commission; négociations sur le désarmement dans le cadre des Nations Unies (1945-1979); mécanisme de désarmement; conceptions du désarmement : désarmement général et complet, désarmement nucléaire, négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT), création de zones exemptes d'armes nucléaires, armements classiques, adoption d'un programme général de désarmement; question de l'interdiction des essais nucléaires; question de l'interdiction de l'emploi des armes chimiques; prohibition des nouveaux types d'armes de destruction massive; question de la cessation de la fabrication de matières fissiles à des fins militaires; prohibition des armes classiques qui peuvent produire des effets traumatiques excessifs; question de la non-prolifération des armes nucléaires; Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; première et deuxième Conférences des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; garanties à fournir aux pays non dotés d'armes nucléaires sur leur sécurité;

course aux armements; conséquences économiques et sociales de la course aux armements; réduction des budgets militaires; désarmement et développement; définitions de la sécurité régionale; entretiens de Vienne; limitation des armements dans l'espace extra-atmosphérique; questions de vérification; opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies; contribution des organisations non gouvernementales au désarmement; éducation dans le domaine du désarmement; utilisation pacifique de l'énergie nucléaire /de hauts fonctionnaires de l'AIEA ont donné une série de conférences sur des sujets tels que le Traité de non-prolifération et l'AIEA, la base juridique de garanties internationales, la protection en matière d'énergie d'origine nucléaire, la mise en oeuvre des garanties de l'AIEA, l'AIEA et le Programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire (INFCE)/.

13. L'UNITAR a prêté son concours pour l'organisation d'un exercice de simulation et d'un cours de rédaction de résolutions et autres documents sur le désarmement.

14. Avant la fin de la session, les boursiers participeront à un séminaire sur "le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement".

15. Les boursiers auront eu les plus larges possibilités de suivre les travaux des organes spécialisés dans le désarmement et de visiter des organisations dont les activités sont liées au désarmement. En particulier, ce stage leur aura permis de remplir les fonctions d'observateurs aux réunions plénières de l'Assemblée générale et à celles de la Première Commission, ainsi qu'aux négociations menées au sein du Comité du désarmement à Genève.

16. Au cours de leur stage, les boursiers auront effectué des travaux de recherche et présenté des notes et rapports écrits sur divers aspects du désarmement.

C. Voyages d'études

17. Le Centre pour le désarmement a reçu des lettres des Gouvernements de deux Etats Membres, la République fédérale d'Allemagne et la Suède, invitant les participants au programme de 1980 à venir dans leur pays étudier leur politique et leurs activités dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Sans faire partie du projet, les possibilités offertes ont été jugées utiles pour compléter la réalisation des objectifs généraux du programme de bourses d'études et elles ont donc été acceptées. Les questions traitées au cours des voyages d'études font actuellement l'objet de délibérations et de négociations au sein de l'Organisation des Nations Unies et du Comité pour le désarmement.

18. Ces voyages, organisés de façon généreuse et efficace par les gouvernements des pays hôtes, ont apporté aux boursiers des sources d'information et des connaissances pratiques supplémentaires. Il convient plus particulièrement de signaler les conférences enrichissantes données par des experts hautement qualifiés à l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm et la visite de l'Observatoire sismologique de Hagfors. La visite des usines chimiques BAYER AG à Dormagen et de l'Observatoire sismologique de Graefenberg/Erlangen a également constitué une expérience positive.

/...

D. Délivrance d'attestations

19. La participation à ce programme sera sanctionnée par une attestation délivrée aux boursiers à la fin du stage.

IV. LES CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU PROGRAMME

20. Pour 1980, un crédit de 250 000 dollars a été ouvert au titre du programme de bourses d'études, pour couvrir notamment tous les frais de transport y afférents et les indemnités à verser aux boursiers pendant la durée de leur stage, ces deux postes représentant 80 p. 100 environ du montant total des crédits ouverts pour le programme. Ces indemnités n'étaient censées couvrir que les frais normaux de subsistance, conformément aux principes et procédures régissant l'administration des bourses des Nations Unies. Bien que le programme ne soit pas encore cette année terminé, on peut avancer que les dépenses y afférentes restent dans les limites des crédits ouverts pour 1980.

V. CONCLUSIONS

21. L'expérience de la deuxième année du programme confirme les conclusions tirées à la fin de la première année (A/34/640). Les gouvernements, surtout ceux des pays en développement, ont continué à manifester un vif intérêt pour le programme, également attesté par le nombre croissant des candidats. Tous les boursiers se sont révélés extrêmement qualifiés pour recevoir une formation spécialisée en matière de désarmement, ont fait preuve d'une bonne connaissance des questions étudiées et ont apporté une contribution intéressante. L'expérience acquise continuera à être mise à profit pour l'organisation du programme de 1981.
